

DELIBERATION N°2024-097

L'an deux mille vingt-quatre le 25 septembre, les membres du comité syndical du Syndicat de Destruction des Ordures Ménagères de l'Ouest du Département de l'Eure se sont réunis à Menneval (27 300) en réunion sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre DELAPORTE, Président.

Étaient présents : Titulaires : AUGER Michel, BEAUDOUIN Laurent, BOUCHER Dominique, DAVID Jean-Luc, DE ANDRES Carole, DELAPORTE Jean-Pierre, DIDTSCH Pascal, DOUVENOU Gérard, ENOS Jacques, FINET Pascal, HOUSSARD Jean-Claude, LE BAILLIF Jacques, LEGROS Pierre, LOUVEL Marilyne, MALCAVA Didier, PECOT Bertrand, PEUFFIER Régis, PIQUENOT Olivier, PRESLES Gwendoline, SENINCK Régine, SIMON Bertrand, SZALKOWSKI Denis, TEMPERTON Joel, THIEBAULT Damien, VAGNER Marie-Lyne, VAN DEN DRIESCHE André, VANDOOREN Bernard, VILA Jean-Louis, VAN DUFFEL Christine, VANHEULE Philippe et VILLEY Cécile.

Pouvoirs : DUTILLOY Brigitte donne son pouvoir à BEAUDOUIN Laurent.

Suppléants votants : DEFLUBE Fabienne (suppléante de DUONG Isabelle), DEZELLUS Michel (suppléant de DUFROY Maria), DORLEANS Jacques (suppléant de AUBOURG Jean), GIRARD Jocelyne (suppléante de LEBOCEY Véronique), HUNOST Sylvain (suppléant de LEROUX Etienne), LEMOUCHE Alain (suppléant de PIERRE Michel).

Suppléant non-votant :

Étaient excusés : BEURIOT Valéry, BERNARD Jean-François, BOURLON DE ROUVRE Emmanuel, CHAUVIERE Noel, DANNEELS Philippe, DONNET MOUSSEUX Aline, DUFROY Maria, DUONG Isabelle, DUTILLOY Brigitte, DUMESNIL Jean-François, GENCE Claude, JEHANNE Éric, LEBOCEY Véronique, LEROUX Etienne, ROCFORT Françoise, ROMERO Thierry, STAB Anne, SEYS Nicolas et TIHY André.

Absents : AUBOURG Jean, DELAMARE Frédéric, DUVAL Vanessa, FONTAINE Alain, LEVASSEUR Dominique, MADELON Jean-Louis, MERCIER Damien, PIERRE Michel, PROVOST Jean Claude et ROBILLOT Philippe.

Assistaient à la réunion : Frédéric PERSON – Directeur Général des Services, Gilles MAROUARD – Responsable Exploitation, Nora GOSSET – Responsable Ressources Humaines, Sébastien FABRE - Responsable CETRAVAL, Dominique BOITEL – Responsable de communication, Gilles ALLEAUME – Responsable système d'information et Marlène CORDEY – Responsable aux Affaires Générales.

Titulaires :31

Suppléants votants :6

Suppléant non-votant :0

Pouvoirs :1

Total votants :38

Présents :37

Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance à 9 heures 30.

Date de la convocation : 19 septembre 2024. Secrétaire de séance : PECOT Bertrand

APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITES 2023

Vu l'article L. 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales qui stipule que le Président d'un établissement public de coopération intercommunal doit adresser chaque année, avant le 30 septembre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement,

Ayant entendu en séance la présentation du rapport par le Président,

Les membres du Comité Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décident d'approuver le rapport d'activités 2023 du SDOMODE

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme

Jean-Pierre DELAPORTE

Président SDOMODE

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte et informe que ce dernier peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, sa réception à la Préfecture de l'Eure et de sa publication.